

## Qu'est-ce que le projet de naissance ?

C'est un document élaboré en amont de l'accouchement par le couple, avec l'aide du professionnel de santé permettant d'identifier les souhaits pour votre accouchement et la période post-natale.

Bien qu'il ne soit pas obligatoire, il est conseillé pour favoriser le dialogue avec l'équipe qui vous accueillera le jour J !

Il favorise la création de l'ensemble des conditions permettant que la naissance se déroule le mieux possible.



### Adresse postale

Avenue Paul Rougé, 60300 Senlis

### Nous contacter

Site Internet (informations),  
Facebook, Instagram

**accueil-consultations-GO@ghpso.fr**

**03.44.21.72.93**

Site de Senlis

**03.44.61.72.93**

Site de Creil



*Parce que chaque naissance est unique, ce projet est une invitation à réfléchir, à choisir et à préparer, ensemble, les conditions les plus douces pour donner naissance.*

## Comment fait-on ?

### Comment élaborer son projet de naissance ?

Il est issu de votre réflexion personnelle. Sur papier libre ou à l'aide de notre document.

### Comment je communique mon projet de naissance ?

Lors de vos consultations pré-natales, à l'hôpital ou en ville, à n'importe quel moment de la grossesse.

Votre projet de naissance est à remettre à la maternité au plus tard lors de votre dernier rendez-vous, il sera alors scanné dans votre dossier médical.



## Objectifs du projet de naissance

L'objectif du projet de naissance est d'ouvrir le dialogue dès la grossesse avec les professionnel(le)s de santé qui vous accompagnent en ville et en maternité.

- ♥ *Construire ensemble un projet pour créer une bulle de sécurité physique et émotionnelle.*
- ♥ *S'informer sur les pratiques de votre maternité.*
- ♥ *Permettre à l'équipe de mieux vous connaître et d'adapter l'accompagnement au plus près de vos attentes, de vos besoins et du climat général que vous souhaitez pour accueillir votre enfant.*



**Rédiger son projet de naissance, c'est se constituer acteur de la naissance de son enfant.**

